

SG Haussmann France Progression 6

ISIN : FR0011047331 – Fonds Commun de Placement (“FCP”)

Société de gestion : SG 29 HAUSSMANN (Groupe SOCIETE GENERALE)

Objectifs et politique d'investissement

Classification : Fonds à formule

Garantie : Le capital n'est pas garanti à l'échéance

L'objectif de gestion du FCP SG Haussmann France Progression 6 (le « FCP ») est d'offrir au porteur à la fin de chaque année civile jusqu'en 2033 une valeur liquidative, nette de frais, qui progresse selon un rendement actuariel au moins égal au taux d'intérêt interbancaire au jour le jour dans la zone euro (€STR) diminué d'un spread annuel (le « Spread ») fixé à 0.165% (ci-après la Valeur Liquidative Annuelle).

Le FCP est directement exposé au taux d'intérêt au jour le jour de la zone Euro. Le rendement du FCP sera donc très proche d'un investissement monétaire. Pour maximiser sa performance, le porteur anticipe donc une hausse des taux court terme.

Nous prendrons le cas d'un investissement initial (après déduction des commissions de souscription) réalisé sur la base de la valeur liquidative du 15 février 2013.

La valeur liquidative du FCP le 31 Décembre 2013 est égale à :

- 100% du capital investi (sur la base de la valeur liquidative du 15 février 2013 et hors commission de souscription) augmenté de la performance finale de l'€STR capitalisé diminué du Spread capitalisé. Le capital n'est donc pas garanti lorsque sur la période d'investissement le Spread capitalisé est supérieur à l'€STR capitalisé.

L'€STR capitalisé est le montant correspondant au produit pour chaque jour j de calcul de la valeur liquidative du FCP de, $1 + E_j/360 \times N_j$ où :

- E_j est la valeur de l'€STR publié le jour ouvré précédant le jour j .
- N_j le nombre de jours compris entre le jour j et la date de calcul de la valeur liquidative précédente.

Le Spread capitalisé est le montant correspondant au produit pour chaque jour j de calcul de la valeur liquidative du FCP de $1 - \text{Spread}/360 \times N_j$ où N_j est le nombre de jours compris entre le jour j et la date de calcul de la valeur liquidative précédente.

La valeur de Spread est fixée à 0,165%.

Lors de chacune des Dates de Valeur Liquidative Annuelle (soit la dernière valeur liquidative de décembre, pour la première fois en décembre 2013 et la dernière fois le 30 décembre 2033), le porteur se verra offrir le même processus sur la base d'un investissement à la Date de Valeur Liquidative Annuelle immédiatement précédente (soit la dernière valeur liquidative de décembre de l'année précédente, excepté pour la première fois le 15 février 2013).

L'indicateur de référence est l'€STR (Euro STR). L'€STR est le taux moyen des opérations au jour le jour sur le marché interbancaire en euro. Il correspond à la moyenne des taux interbancaires au jour le jour transmis à la Banque Centrale Européenne (BCE) par un échantillon de référence et pondéré par le volume des opérations traitées. Cet échantillon comprend des banques de la zone Euro, des banques de l'UE hors zone Euro, et des banques hors UE disposant d'une implantation dans la zone Euro. C'est la Banque Centrale Européenne qui calcule l'€STR.

Avantages

- La participation à la performance de l'€STR capitalisé est déterminée par une formule.

Inconvénients

- Le capital n'est pas garanti.
- La formule ne s'applique qu'aux Dates de Valeur Liquidative Annuelle. Une sortie du FCP à une date différente d'une Date de Valeur Liquidative Annuelle (soit la dernière valeur liquidative de décembre, pour la première fois en décembre 2013 et la dernière fois le 30 décembre 2033) s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et après déduction des frais de rachat.
- La participation à la hausse de l'indice €STR capitalisé est diminuée du Spread de 0.165% annuel.

Illustrations du mécanisme

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. Ces scénarios ne sont pas nécessairement aussi probables les uns que les autres.

Afin d'illustrer la formule de remboursement et le calcul de la Valeur Liquidative Annuelle, on prendra comme exemple un taux €STR constant sur une durée de 1 mois. Dans les tableaux ci-dessous, la quatrième colonne donne la valeur de l'€STR capitalisé sur chaque période. La cinquième colonne donne la valeur du Spread capitalisé sur chaque période. Sur une année, l'€STR capitalisé est égal au produit des €STR capitalisés chaque mois. La Valeur Liquidative de Référence (ci-après, la « Valeur Liquidative de Référence » ou « VLR ») est définie comme la valeur liquidative de la Date de Valeur Liquidative Annuelle précédant immédiatement la Date de Valeur Liquidative Annuelle considérée.

Scénario défavorable

- Dans cet exemple, on suppose que la valeur de l'€STR diminue au cours de l'année.
- La dernière valeur liquidative de décembre de l'année en cours sera égale au produit de l'€STR capitalisé sur l'année (99.32%) et du Spread capitalisé (99.83%) soit 99.15%. C'est la Valeur Liquidative Annuelle.
- Ainsi dans cet exemple, le porteur recevra sur la base de la Valeur Liquidative Annuelle de l'année précédente, 99.15% de la Valeur Liquidative de Référence, soit un Taux de Rendement Annuel Actuariel Brut (TRAAB) de -0.85%. Le porteur supporte donc une perte en capital résultant du niveau de l'€STR.

Période	Valeur de l'€STR sur la Période	Nb jours dans la Période	Valeur de l'€STR Capitalisée	Valeur de Spread capitalisé
Janvier	-0.57%	31	99.9513%	99.9858%
Février	-0.59%	28	99.9545%	99.9872%
Mars	-0.61%	31	99.9479%	99.9858%
Avril	-0.63%	30	99.9479%	99.9863%
Mai	-0.65%	31	99.9445%	99.9858%
Juin	-0.67%	30	99.9446%	99.9863%
Juillet	-0.69%	31	99.9410%	99.9858%
Aout	-0.71%	31	99.9393%	99.9858%
Septembre	-0.73%	30	99.9396%	99.9863%
Octobre	-0.75%	31	99.9358%	99.9858%
Novembre	-0.77%	30	99.9363%	99.9863%
Décembre	-0.79%	31	99.9324%	99.9858%
Année			99.3172%	99.8328%
Valeur Liquidative Annuelle de fin de l'année				99.1511%

Scénario médian

- Dans cet exemple, on suppose que la valeur de l'€STR est relativement stable sur une période de 1 an.
- La dernière valeur liquidative de décembre de l'année en cours sera égale au produit de l'€STR capitalisé sur l'année (99.43%) et du Spread capitalisé (99.83%) soit 99.26%. C'est la Valeur Liquidative Annuelle.
- Ainsi dans cet exemple, le porteur recevra sur la base de la Valeur Liquidative Annuelle de l'année précédente, 99.26% de la Valeur Liquidative de Référence, soit un Taux de Rendement Annuel Actuariel Brut (TRAAB) de -0.74%. Le porteur supporte donc une perte en capital résultant du niveau de l'€STR.

Période	Valeur de l'€STR sur la Période	Nb jours dans la Période	Valeur de l'€STR Capitalisée	Valeur de Spread capitalisé
Janvier	-0.57%	31	99.9513%	99.9858%
Février	-0.58%	28	99.9553%	99.9872%
Mars	-0.57%	31	99.9513%	99.9858%
Avril	-0.56%	30	99.9538%	99.9863%
Mai	-0.57%	31	99.9513%	99.9858%
Juin	-0.58%	30	99.9521%	99.9863%
Juillet	-0.57%	31	99.9513%	99.9858%
Aout	-0.56%	31	99.9522%	99.9858%
Septembre	-0.57%	30	99.9529%	99.9863%
Octobre	-0.58%	31	99.9505%	99.9858%
Novembre	-0.57%	30	99.9529%	99.9863%
Décembre	-0.56%	31	99.9522%	99.9858%
Année			99.4287%	99.8328%
Valeur Liquidative Annuelle de fin de l'année				99.2624%

Scénario favorable

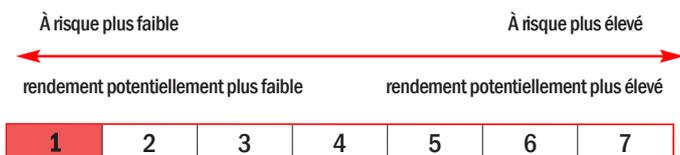
- Dans cet exemple, on suppose que la valeur de l'€STR progresse régulièrement sur une période de 1 an.
- La dernière valeur liquidative de décembre de l'année en cours sera égale au produit de l'€STR capitalisé sur l'année (99.54%) et du Spread capitalisé (99.83%) soit 99.37%. C'est la Valeur Liquidative Annuelle.
- Ainsi dans cet exemple, le porteur recevra sur la base de la valeur liquidative de la Date de Maturité de l'année précédente, 99.37% de la Valeur Liquidative de Référence, soit un Taux de Rendement Annuel Actuariel Brut (TRAAB) de -0.63%. Le porteur supporte donc une perte en capital résultant du niveau de l'€STR.

Période	Valeur de l'€STR sur la Période	Nb jours dans la Période	Valeur de l'€STR Capitalisée	Valeur de Spread capitalisé
Janvier	-0.57%	31	99.9513%	99.9858%
Février	-0.55%	28	99.9576%	99.9872%
Mars	-0.53%	31	99.9548%	99.9858%
Avril	-0.51%	30	99.9579%	99.9863%
Mai	-0.49%	31	99.9582%	99.9858%
Juin	-0.47%	30	99.9613%	99.9863%
Juillet	-0.45%	31	99.9617%	99.9858%
Aout	-0.43%	31	99.9634%	99.9858%
Septembre	-0.41%	30	99.9663%	99.9863%
Octobre	-0.39%	31	99.9668%	99.9858%
Novembre	-0.37%	30	99.9696%	99.9863%
Décembre	-0.35%	31	99.9703%	99.9858%
Année			99.5402%	99.8328%
Valeur Liquidative Annuelle de fin de l'année				99.3737%

Autres informations

- Le FCP investira principalement dans des actions, des titres de créance, des instruments du marché monétaire et/ou des pensions livrées. En vue de réaliser son objectif de gestion et d'obtenir le remboursement de la formule, le FCP aura recours à des swaps de performance négociés de gré à gré échangeant la performance des instruments financiers à l'actif du FCP contre la performance de la formule.
- Le FCP est construit dans la perspective d'un investissement sur une durée de 21 ans avec possibilité de sortie anticipée sur la dernière valeur liquidative de décembre de chaque année jusqu'au 30 décembre 2033 et donc d'une sortie sur la base d'une Valeur Liquidative Annuelle.
- Le FCP est ouvert à tout souscripteur, et destiné plus particulièrement aux filiales du Groupe Société Générale et aux OPCVM qui sont gérés par les sociétés de gestion appartenant au Groupe Société Générale. L'investisseur qui souscrit à ce FCP souhaite s'exposer au marché monétaire de la zone euro.
- Depuis le 24 avril 2018, le Fonds est ré-ouvert à la commercialisation. La valeur liquidative sera calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés au sens du Code du travail français ainsi que du calendrier de fermeture de la Bourse de Paris. Les souscriptions et les rachats seront envoyés jusqu'à 13h (heure de Paris) à la société de gestion chaque jour ouvré (au sens du Code du travail français) et seront exécutés sur la valeur liquidative calculée ce même jour. Les souscriptions sont effectuées en montant ou en cent-millièmes de parts. Les rachats sont effectués en cent-millièmes de parts. La souscription minimale initiale est de 50 parts. La devise du fonds est l'euro.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque et de rendement donnée ci-dessus a été obtenue en simulant la performance future du produit. Les données utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. En cas de rachat avant l'échéance, le porteur prend un risque non mesurable a priori, le prix de vente étant fonction des conditions de marché ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule. Le montant remboursé à l'échéance est net des frais de gestion et brut des frais liés au cadre d'investissement. La catégorie 1 ne signifie pas « investissement sans risques ».

Le Fonds a été classé en catégorie 1 compte tenu de son exposition au marché monétaire.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5% non acquis au Fonds*
Frais de sortie	Néant
* Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,20% **
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds sont : (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section « Profil de risque » du prospectus détaillé) :

Risque de contrepartie : Le FCP est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de tout établissement financier avec lequel il conclut un accord ou une transaction. Un tel événement pourrait entraîner une perte de valeur significative pour votre investissement.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Le montant remboursé à l'échéance est net des frais courants (tel que présenté dans ce Document d'Information Clé pour l'Investisseur) et brut des frais d'entrée liés au cadre d'investissement.

** Ce pourcentage est calculé d'après les dépenses effectuées pour l'exercice clos en juin 2022 TTC (le cas échéant) et peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend ni les commissions de performance ni les frais de transactions, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de gestion collective.

Pour tout renseignement concernant les frais, merci de se référer au paragraphe approprié du prospectus détaillé, disponible sur le site internet : <https://sg29hausmann.societegenerale.fr>.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : Société Générale.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : Le prospectus, le dernier rapport annuel et le dernier rapport semestriel du Fonds sont disponibles gratuitement en français sur simple demande auprès de la société de gestion SG 29 HAUSSMANN, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris.

Informations supplémentaires : La valeur liquidative et autres informations concernant les catégories de parts (le cas échéant), sont disponibles à <https://sg29hausmann.societegenerale.fr>.

Fiscalité : La législation fiscale dans le pays d'origine du fonds peut avoir un impact sur les investisseurs. La responsabilité de SG 29 HAUSSMANN ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui

seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus détaillé du fonds.

Informations sur la politique de rémunération : Le détail de la politique de rémunération de la Société de gestion SG 29 HAUSSMANN est disponible gratuitement en version papier sur demande de l'investisseur auprès de SG 29 Haussmann.

Ce Fonds est agréé en France depuis le 28/11/2014 et régulé par l'Autorité des Marchés Financiers.

SG 29 HAUSSMANN est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/06/2022.